N°25 - Mai 2013

CAVAM
Développer, protéger, vivre

Ensemble

Le magazine de la Communauté d'Agglomération de la Vallée de Montmorency

www.agglo-cavam.fr

La Pépinière de l'Agglomération accueille ses premières entreprises !

Sommaire

Développement économique

La Pépinière de l'Agglomération : un outil de croissance pour les jeunes entreprises p.4-5

7ème Forum de l'Emploi et de la Création d'Entreprise de la CAVAM...p.6

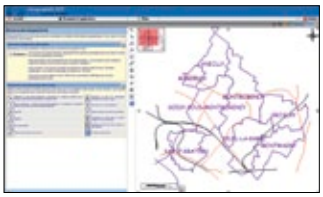

Urbanisme

L'urbanisme s'invite chez vous p.7

Intercommunalité

Extension du périmètre de la CAVAM à la commune d'Enghien-les-Bains au 1er janvier 2014.....p.8

Culture

La CAVAM cultive l'art du « bien vivre ensemble » !...p.9

Sport

La Vague : Espace Nautique de l'Agglomération...p.10

Assainissement

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) : un projet commun pour l'eau.....p.11

Transport

Mise en accessibilité des arrêts de bus de la CAVAM.....p.11

CAVAM Ensemble

1, rue de l'Égalité - CS 10042
95223 Soisy-sous-Montmorency Cedex
Tél. : 01 30 10 91 61

Directeur de la publication : Luc Strehaiano

Coordination : Clémence Piszok et Patrice Girot
Rédaction : Clémence Piszok, Philippe Remy, Arnaud Levasseur, Laurent Bousquet, Céline Del Nibbio, Vincent Tannière, Elisabeth Lucéno, Florian Ferreira Dos Santos, Christophe Lanier, Sylvie Hennon.
Photos : CAVAM
Conception, réalisation : www.grouperougevif.fr - AIRE - 51073 - 01 30 30 16 02
Dépôt Légal : Mai 2013

Favoriser la création d'entreprises : rendre le souhaitable possible !

Une des raisons majeures du regroupement de nos huit communes, il y a déjà un peu plus de 11 ans, au sein de notre Agglomération était de favoriser le développement économique.

Le raisonnement était simple : il y avait plus de chances d'accueillir dans de bonnes conditions des entreprises sur l'ensemble du territoire de nos huit communes que sur chaque ville isolément ; il y avait surtout une impérieuse nécessité à conjuguer nos efforts plutôt que de continuer à les disperser.

Certains pouvaient alors considérer que cette vision était illusoire. Les chiffres sont là ; 80 % des 56 000 actifs de nos huit communes travaillent à l'extérieur du territoire de notre Agglomération au caractère résidentiel affirmé, et nos maigres disponibilités foncières ne nous permettraient pas de modifier sensiblement cette « poche de sous-emploi », pour reprendre l'expression que l'on trouve dans nombre rapports d'experts. Cette réalité ne saurait être niée ; elle est à l'origine de tous nos efforts pour améliorer la mobilité de nos habitants vers leurs lieux de travail, d'étude ou encore de certains loisirs. C'est tout le sens de notre engagement dans Paris Métropole et dans la création de l'Entente Nord Parisienne : favoriser l'accès de nos habitantes et habitants aux pôles de développement et d'emplois générés par le projet de Grand Paris Express.

Mais fallait-il pour autant négliger les trop rares opportunités de créations d'entreprises que recèle notre territoire ? Certes non ! Nous nous sommes, au contraire, collectivement appliqués à les mettre en valeur avec notamment les gestions et souvent requalifications des 6 zones d'activités existantes, la création du Parc Technologique de Montmagny - 14 hectares idéalement desservis avec la prochaine arrivée de la Tangentielle Légère Nord - et celle des 17 hectares des « Monts de Sarcelles » à Groslay.

À terme, ces deux sites accueilleront chacun près de 1 000 emplois, pour la plupart à haute valeur ajoutée. 2 000 emplois, c'est peu en comparaison de 56 000 actifs ; c'est considérable si l'on veut bien les rapprocher des moins de 1 000 actifs issus de notre territoire qui bénéficient du bassin d'emplois de Roissy !

À l'évidence, ces projets n'auraient pu être menés à bien par aucune, aucune malgré toute leur bonne volonté, de nos huit communes isolément.

Luc Strehaiano
Président de la CAVAM
Maire de Soisy-sous-Montmorency
Vice-président délégué
du Conseil général du Val d'Oise

Dans cet esprit, la Pépinière d'entreprises que nous inaugurerons ensemble le 18 juin prochain fait déjà référence en la matière. Elle traduit notre volonté d'entreprendre ; elle est l'une des réalisations concrètes de notre engagement commun pour développer l'emploi au service de nos habitants.

Là encore, c'est bien notre dimension d'agglomération qui rend cette réalisation - considérée par tous comme souhaitable - possible. Et rendre le souhaitable possible n'est rien d'autre que l'expression d'une action politique efficace au service des citoyennes et des citoyens.

Bien à Vous,

Luc Strehaiano

La Pépinière de l'Agglomération : un outil de croissance pour les jeunes entreprises

Située à 10 mn de Paris Gare du Nord, à proximité directe du pôle d'échange de la gare d'Epinay-Villetaneuse et de la future Tangentielle Nord, la Pépinière d'Entreprises de l'Agglomération bénéficie d'un emplacement idéal. Elle a ouvert ses portes au cœur du Parc Technologique de Montmagny au mois de mars dernier et accueille déjà 8 entreprises, avec une capacité totale de 40 bureaux et 3 ateliers.

L'accueil des jeunes entreprises est stratégique pour le développement économique d'un territoire. La CAVAM, sous l'impulsion de son Président, Luc Strehaiano et de son Vice-président en charge des Affaires économiques, Daniel Fargeot, a lancé une politique volontariste dans ce domaine. En réalisant une pépinière d'entreprises, la Communauté d'Agglomération contribue à créer les conditions favorables à l'emploi et favorise notamment l'esprit d'entreprise sur son territoire communautaire.
Ce nouvel équipement permet ainsi l'implantation de nouvelles entreprises, la création d'emplois nouveaux et de valeur ajoutée dans le cadre d'une politique de développement durable et équilibré du territoire. Il répond aux besoins des jeunes entreprises et profite d'infrastructures technologiques telles la fibre optique très haut débit et le système de vidéoprotection du parc d'activités, relié au Centre de Supervision Urbain de la CAVAM.
La Pépinière n'est pas seulement un espace de travail pour les entrepreneurs, c'est aussi, et avant tout, un lieu où ils peuvent se faire accompagner et bénéficier d'un environnement propice à la réussite et au développement de leur projet. Elle est un véritable accélérateur de croissance pour ces jeunes entreprises et leur permet :

→ D'accéder à des locaux et à une structure appropriée

La Pépinière offre un environnement de travail avec des conditions optimales : des locaux modernes, fonctionnels et adaptés aux besoins des entreprises (salles de réunion équipées en matériel audiovisuel et wi-fi, espace de co-working…), moyennant un loyer à des conditions avantageuses, pour une durée de 36 mois.
L'Agglomération a notamment souhaité s'investir dans la construction d'un bâtiment pilote en termes de Haute Qualité Environnementale (HQE).

→ D'être accompagnés tout au long de leur développement

Des experts sont présents pour les conseiller et les suivre individuellement. Des sessions collectives sont également organisées pour informer les dirigeants sur des sujets qui les préoccupent. Il s'agit donc d'un programme sur-mesure pour favoriser la pérennité des entreprises naissantes.

→ De rompre l'isolement
Lieu de convivialité et de partage d'expériences, la pépinière est également un espace où se rencontrent de nombreux créateurs d'entreprises aux profils très variés. L'insertion dans un réseau d'entreprises local (tel le Club des Entrepreneurs de la Vallée de Montmorency), échanger, savoir s'entourer et construire un réseau pérenne, est capital pour la suite de leur aventure entrepreneuriale.

→ De bénéficier d'un accès facilité aux réseaux de financement
Les mises en relation sont rapides et efficaces grâce aux partenariats de la CAVAM et aux contacts étroits établis avec les réseaux bancaires, les Business Angels, Initiactive95, le Réseau Entreprendre Val d'Oise, Scientipôle Initiative, le Centre Francilien de l'Innovation.

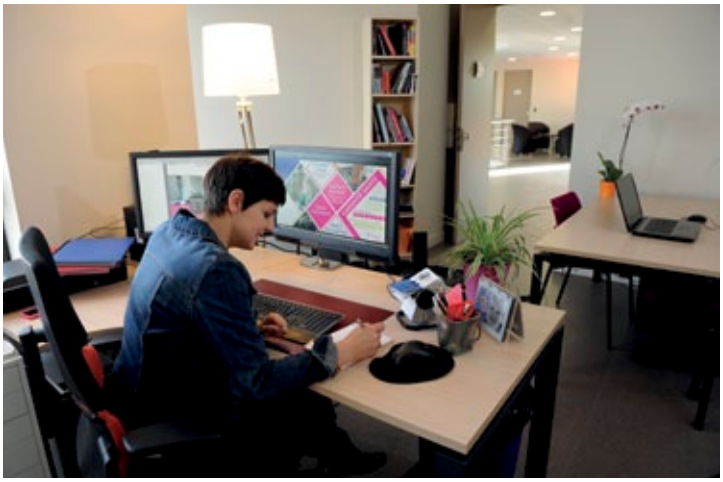

Contact :
La Pépinière
Parc Technologique de Montmagny
26 rue des Sablons - 95360 Montmagny
Tél. : 01 30 10 66 50
E-mail : laurent.nguyen@accet.asso.fr

Les 5 facteurs clés de réussite d'une jeune entreprise :

1. **Se faire accompagner**
2. **Bien évaluer ses besoins financiers**
3. **Anticiper ses besoins en Ressources Humaines**
4. **Booster son chiffre d'affaires dès le départ**
5. **Sécuriser ses innovations**

Les premières entreprises de La Pépinière

BendNote : à l'origine de cette école de musique sur Internet, Olivier MORVAN, diplômé de l'HETIC et Jean FONTANILLE, ancien directeur de l'école Rock et Chanson. Bendnote.com, propose à tous les internautes une expérience unique pour progresser et pratiquer un instrument auprès des plus grands artistes et une communauté de musiciens. L'entreprise est lauréate de Scientipôle et du Réseau Entreprendre 95.

Les Rougemonts : créée en avril 2012 par Karine TAVARD après 12 années passées chez l'annonceur, cette pétillante agence de communication conseille et accompagne les entreprises pour valoriser leur marque, leur histoire et leurs produits par une communication ciblée (identité visuelle, outils print et web). Son ambition : trouver le juste message et le bon support pour développer la notoriété de ses clients.

EnergyLease : créée par Bousso SEYE-LY après 13 ans dans le financement d'actifs, EnergyLease apporte l'ensemble des solutions de financement, de valorisation et d'optimisation aux entreprises désireuses d'atteindre leurs objectifs d'efficacité énergétique. L'entreprise a obtenu un prêt d'honneur auprès d'Initiactive95.

ZAKTAL Consulting : Abdelkrim TALHAOUI, diplômé de l'ESSEC et Mahmoud ZAKARIA, Docteur et ingénieur ENST, spécialiste en modélisation, interviennent en conseils auprès de grands comptes en Web Social Marketing. Experts dans le domaine, ils ont développé un logiciel innovant d'analyse prédictive.

Prêt-à-Pousser : créée en mars 2013 par Jérôme DEVOUGE, jeune diplômé de Sciences Po Lyon et prochainement de l'ESSEC, Prêt-à-Pousser produit des kits pour cultiver des aliments chez soi, de façon écologique et durable. Le premier kit à déguster sera des champignons pleurotes. L'entreprise est lauréate du Réseau Entreprendre 95.

Phycoenergy : présidée par Nicolas PASQUET, professeur en stratégie et Docteur en sciences du management de l'ECP, Phyconergy exploite et commercialise des procédés technologiques innovants pour la production de biocarburants et autres produits d'intérêt industriel à base de microalgues. Son ambition : devenir un acteur majeur de l'industrie éco-responsable en exploitant des effluents industriels. La société a obtenu une subvention du Centre Francilien de l'Innovation.

XL Documents Services : fondée par Patrick ALLOUCHE, après 25 ans d'expérience professionnelle acquise autour des solutions documentaires. La société conseille puis intègre au profit de ses clients des services et solutions documentaires, en vue de proposer des économies rapides, durables et éco responsables qui interviennent tout au long du cycle de vie du document.

Carolina-B : créée par Caroline BALIFI après plus de 10 ans d'expérience en financements, la société développe et commercialise des produits cosmétiques naturels pour afros et métissés. La première gamme développée est une ligne complète de produits capillaires. Carolina-B a obtenu un prêt d'honneur auprès d'Initiactive95

7ème Forum de l'Emploi et de la Création d'Entreprise de la CAVAM !

La CAVAM organise la 7ème édition du Forum de l'Emploi et de la Création d'Entreprise, jeudi 23 mai, de 9h à 18h sur l'hippodrome d'Enghien/Soisy, Place André Foulon à Soisy-sous-Montmorency. Lors de cette manifestation, plus de 70 entreprises et partenaires de l'emploi et de la création d'entreprise viendront vous présenter leurs offres d'emploi ou impulser votre projet de création d'entreprise.

Depuis plus de 10 ans, l'emploi est pour l'ensemble des élus de la CAVAM un enjeu économique et social essentiel au développement économique du territoire. Ainsi, sous l'impulsion de Luc Strehaiano, Président de la CAVAM et de Daniel Fargeot, Vice-président en charge des Affaires économiques, la CAVAM développe chaque année, des actions visant à promouvoir l'accès à l'emploi et à favoriser la création d'activités sur son territoire.

La 7ème édition du Forum de l'Emploi et de la Création d'Entreprise s'adresse aux personnes à la recherche d'un emploi, d'une orientation professionnelle, aux salariés souhaitant donner un tournant à leur carrière ainsi qu'aux créateurs ou repreneurs d'entreprises.

Cet événement est également une opportunité pour les entreprises de rencontrer et d'échanger avec les habitants de la vallée de Montmorency aux profils professionnels variés et qualifiés.

Comme l'an passé, une centaine d'opportunités d'emploi seront à saisir. Des animations (job dating, conférences….) seront organisées tout au long de la journée afin de permettre au public de valoriser leurs compétences et s'informer.

Tout au long de la journée, la CAVAM et ses partenaires vous informent et vous permettent de valoriser vos compétences :

➪ **Coaching individuel**

Des conseillers emploi de la CAVAM vous aident à réussir votre entretien d'embauche.

➪ **Job dating**

Des entreprises recrutent en direct leurs futurs collaborateurs. Inscrivez-vous avant le forum auprès de l'Espace emploi de votre ville ou sur place à l'accueil "job dating".

➪ **Conférences**

- 10h : Les aides et financements de votre projet. Animée par Initiactive95, Pôle Emploi et le Réseau Entreprendre Val d'Oise.
- 11h : Le recrutement. Paroles de chefs d'entreprises. Animée par le Club des Entrepreneurs de la Vallée de Montmorency.
- 15h : La formation tout au long de la vie.

Animée par l'antenne VAE de la Région Ile-de-France, l'AFPA et Uniformation, la Maison de l'Emploi du Haut Val d'Oise et le Fongécif.

➪ **Espace cadre**

Au cœur du forum, des structures spécialisées dans l'accompagnement des cadres seront présentes : Association Dynamique Cadres, Pôle Emploi Cadres et APEC.

➪ **Espace formation** **Nouveauté**

La formation tout au long de la vie : salariés, demandeurs d'emploi, vous cherchez à vous former ? Venez rencontrer des professionnels de la formation qui répondront à vos questions sur la Validation des Acquis de l'Expérience, le Droit Individuel à la Formation, le Congé Individuel de Formation et le bilan de compétences.

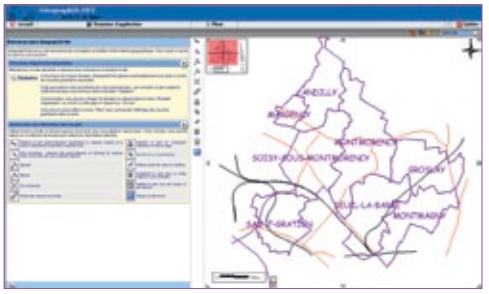

L'urbanisme s'invite chez vous

La CAVAM s'est dotée du logiciel Géographix afin de rendre accessible à tous et depuis votre domicile, les contenus du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de votre commune. Ainsi l'instruction des permis de construire et toutes les autorisations liées à l'urbanisme sont en accès libre depuis votre navigateur Internet.

La mise en place de toutes ces fonctionnalités avance à grand pas. La Communauté d'Agglomération propose ainsi un outil transversal permettant d'une part un partage de l'information entre tous les services de la CAVAM et ses communes membres, et d'autre part l'accès aux données d'urbanisme à tous.
Géographix permet de consulter le plan de la CAVAM et de situer votre propriété. Un simple clic sur votre parcelle, et vous saurez dans quelle zone réglementaire elle se situe, ainsi que les contraintes pouvant y être rattachées. Il ne vous restera plus qu'à consulter le règlement de la zone concernée en le téléchargeant directement via l'application.
Sans se déplacer en Mairie, vous connaîtrez alors les possibilités de réaliser la maison ou l'agrandissement envisagés sur votre terrain. Imprimez le règlement, le plan cadastral de votre parcelle, et même une vue aérienne, et transmettez ces documents à votre Notaire, Architecte, futur acheteur, etc…
La circulation de l'information à partir du même espace sécurisé accessible via Internet facilite et accélère le traitement des dossiers de Permis de Construire. Lorsque vous déposerez votre dossier en Mairie, les informations saisies sur place seront disponibles en temps réel pour les services de la CAVAM.

Le logiciel sera pleinement opérationnel lorsque la totalité des informations d'urbanisme seront intégrées. C'est déjà le cas pour les communes de Margency, Soisy-sous-Montmorency, et très bientôt pour Groslay. Les communes dont le PLU est actuellement en révision seront intégrées en phase finale. Le cadastre et la vue aérienne du Géoportail de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière sont toutefois déjà disponibles pour toutes les communes.

Mode d'emploi en quelques clics :

1. **Rendez-vous à l'adresse : http://cavam.infotp.com puis cliquez sur « Entrer » rubrique : Accès libre.**

2. **Cliquez sur** **situé en haut de la page.**

3. **Cochez les cases souhaitées regroupées en trois catégories.**

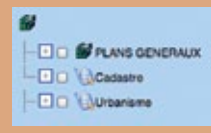

Puis

4. **Les informations s'affichent à l'écran, il ne vous reste plus qu'à utiliser les différents outils mis à votre disposition pour vous déplacer sur la carte, zoomer, dézoomer, mesurer, imprimer…**

Extension du périmètre de la CAVAM à la commune d'Enghien-les-Bains au 1er janvier 2014

Conformément à la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales, les schémas départementaux de coopération intercommunale visent à achever la carte intercommunale (hors Paris et les trois départements de la petite couronne), par le rattachement des dernières communes isolées à des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre comme la CAVAM.

Dans ce contexte, la Communauté d'Agglomération se trouve directement concernée. Elle s'est prononcée dès le 23 mars 2011, dans le cadre des concertations conduites par le Préfet du Val d'Oise, puis le 22 juin 2011 sur le projet de schéma, en délibérant à l'unanimité de ses membres, pour donner un avis favorable de principe au rattachement de la commune d'Enghien-les-Bains.

Le conseil communautaire avait rappelé que la ville thermale faisait intégralement partie du bassin de vie de la CAVAM, compte tenu de son imbrication dans le territoire communautaire en mitoyenneté avec quatre des huit communes membres (Saint Gratien, Soisy-sous-Montmorency, Montmorency et Deuil-La Barre).
Le schéma départemental, arrêté par le Préfet du Val d'Oise le 11 novembre 2011 et approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale, a donc retenu cette solution d'intégration de la ville d'Enghien-les-Bains à compter du 1er janvier 2014.
L'expertise s'est conduite sur la base de critères objectifs pertinents, notamment géographiques et économiques qui prennent en compte les bassins de vie, les unités urbaines, les déplacements domicile-travail. En effet, la continuité territoriale doit veiller à respecter la pertinence du territoire sur l'appréciation de critères physiques, financiers, historiques et culturels.

Avec le rattachement de la commune d'Enghien-les-Bains, l'Agglomération sera alors composée de 9 villes, comptera 121 656 habitants en population totale (Source Insee) et une superficie de 26,58 km^2.

La CAVAM rappelle son attachement à un développement de l'intercommunalité qui renforce les liens entre l'EPCI et ses communes membres, et favorise ainsi le bon exercice des compétences transférées, la mutualisation des projets, des actions publiques et des moyens humains, matériels et financiers.
Dans le cadre de cette extension de périmètre, la CAVAM entend poursuivre une coopération privilégiée avec les territoires de projets qui l'entourent. Particulièrement ceux de l'Entente du Nord Métropolitain, dont l'objectif est de favoriser les moyens de communication et de désenclavement, condition essentielle à un accès enfin facilité aux pôles d'emploi et de formation jouxtant le territoire communautaire.

La CAVAM cultive l'art du « bien vivre ensemble » !

Pour sa 14ème édition, la CAVAM est partenaire d' « Immeubles en Fête – La Fête des voisins » qui aura lieu vendredi 31 mai prochain. Véritable rendez-vous de la convivialité, cette manifestation sera relayée par les huit communes de l'Agglomération et s'annonce comme un formidable succès !

Dans une société où se développe le repli sur soi, ce rendez-vous démontre que connaître ses voisins permet de mieux vivre ensemble.

Au-delà d'une soirée de fête, l'objectif est de renforcer au quotidien les petits services entre voisins et pourquoi pas, une solidarité de proximité, complémentaire aux solidarités familiales et institutionnelles.

De plus, la démarche fédère tous les acteurs de la ville lors d'une même soirée ; les élus, les institutions publiques, les commerces de proximité, les relais associatifs et les habitants. Plus qu'une fête donc, « Immeubles en fête » donne l'occasion à chacun de penser sa ville et ses rapports humains différemment.

En 2012, 944 villes et bailleurs sociaux ont contribué au succès de cet événement, permettant ainsi à plus de sept millions de personnes de prendre part à l'opération « Immeubles en fête » en Europe, faisant de cette manifestation le premier événement citoyen européen.

La CAVAM attribue pour l'édition 2013 une subvention de 8 100 euros par voie de délibération à l'association « Immeubles en Fête ».

Mode d'emploi

Un principe : Inciter les gens à se rencontrer et réagir face à la solitude.
Un lieu : L'immeuble ou la maison (hall, cour, appartement, rue, jardin).
Un moyen : Se retrouver autour d'un buffet ou d'un verre, chacun apportant sa contribution.
Un état d'esprit : Simplicité et convivialité, proximité et solidarité.
Une date : Le vendredi 31 mai 2013.

www.immeublesenfete.com

La CAVAM soutient les initiatives communales...

La 6ème édition du Festival « La Musique fait son cinéma » à Soisy-sous-Montmorency du 4 au 8 juin 2013.

Le Festival biennal « La musique fait son cinéma » est un événement culturel qui mettra à l'honneur le compositeur de musiques de film, Bruno Coulais. Cet artiste de grand talent, récompensé de trois Césars, a notamment composé les musiques des films « Microcosmes », « Himalaya, l'enfance d'un chef », « Les Choristes » ou encore « Océans ».

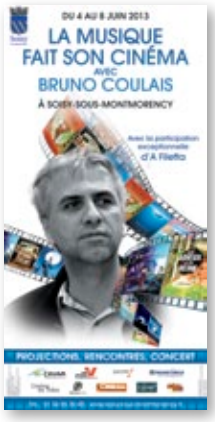

A ne pas manquer : le concert des musiques de film de Bruno Coulais, avec la participation du groupe de polyphonie corse A Filleta – Vendredi 7 juin à 20 h 45 à l'église Saint-Germain de Soisy.
Réservation recommandée au 01 34 05 20 47.
Contact : regis.garenne@soisy-sous-montmorency.fr

La 5ème édition du Festival « Un monde… des cultures », qui se déroulera du 4 au 8 juin à Saint Gratien et vous emmènera à la découverte des cultures d'expressions portugaises.

Au programme : concerts de Bonga, spectacles de Capoeira, expositions, déambulations, films, ateliers et animations avec un temps fort le samedi 8 juin.
Renseignements et réservations : Centre culturel du Forum au 01 39 89 24 42.

La Vague : Espace Nautique de l'Agglomération

L'Espace Nautique de l'Agglomération vous propose un ensemble de prestations permettant de bénéficier de tarifs adaptés à vos pratiques. Avec les nouveaux Pass, découvrez vite les offres qui vous correspondent !

Le Pass illimité SÉRÉNITÉ est un abonnement annuel qui vous propose un accès illimité aux espaces Aquatique, Forme, Bien-être ainsi qu'aux activités Aquatique et Forme (hors activité energy bike). Ce Pass peut être mensualisé avec des frais de dossier.
Le Pass FUTÉ est un abonnement annuel qui donne accès aux espaces Aquatique, Forme et Bien-être sans activité et uniquement pendant les périodes scolaires entre 10h et 11h30 et entre 14h et 15h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
Le Pass ACTIVITÉS enfants est un abonnement valable pour l'année scolaire (de septembre à juin) donnant accès à une activité par semaine : « bébés nageurs » ou « chacun son style enfant».

Soirée relaxation du samedi 8 juin : une vague de bien-être dans votre Espace Nautique !

Détente et relaxation vous seront proposées lors de cette soirée placée sous le signe du bien-être. Laissez-vous aller aux chaleurs humides et sèches du hammam et du sauna et laissez-vous bercer par les jets du Jacuzzi et des bassins.
Des ateliers d'exception seront au rendez-vous : sophrologie, relaxation, yoga, exploration sonore.
Nombre de places limitées. Accès réservé aux majeurs. Inscription et tarif à l'accueil de La Vague.

2ème édition de la 15Zen de la Forme !

Du 17 juin au 29 juin, durant 15 jours venez découvrir et profiter de vos espaces Forme et Bien-être à l'Espace Nautique de l'Agglomération « La Vague ». Au programme : cours collectifs de fitness, cardiotraining, sauna, hammam et spa, pour seulement 5€. N'attendez plus… Bougez !

Pour plus d'informations : 01 34 27 37 20
contact@lavague-cavam.fr ou sur www.lavague-cavam.fr

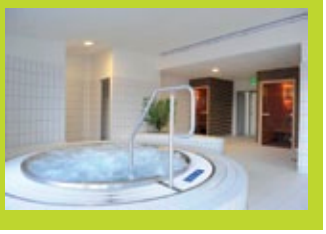

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) : un projet commun pour l'eau

En tant qu'Établissement Public de Coopération Intercommunale, la CAVAM participe aux différentes réflexions concernant l'évolution de son territoire. Pour cela elle est présente dans divers organismes œuvrant au développement, à la préservation ou à la valorisation du territoire intercommunal. C'est dans ce sens qu'elle intervient à la Commission Locale de l'Eau, qui élabore, suit et révise le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

La reconquête de la qualité des milieux aquatiques est une exigence qui engage collectivement à réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour satisfaire durablement l'ensemble des usages sans porter atteinte aux milieux aquatiques. Depuis le 29 septembre 2011, les élus de la CAVAM à travers la compétence Assainissement, des usagers et les services de l'État, se mobilisent au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Croult Enghien Vieille Mer. Ils définissent en concertation une stratégie globale de gestion et de préservation de l'eau sur notre territoire. Situé au nord-est de l'agglomération parisienne, le territoire concerné s'étend sur 446 km² et compte 87 communes réparties sur la Seine-Saint-Denis et le Val d'Oise. L'objectif est la mise en place d'une politique de l'eau cohérente à l'échelle d'un territoire hydrographique pertinent au-delà des seules limites administratives. L'année 2012 a été mise à profit pour dresser un diagnostic de la ressource en eau sur notre territoire (bilan qualitatif et quantitatif, usages, modes de gestion, projets d'aménagement…). Cette étape est essentielle pour identifier les objectifs de valorisation écologique des milieux aquatiques.

Un SAGE est un instrument de planification réglementaire de la politique de l'eau d'un territoire établi sur 10 ans. Il permet de fixer les objectifs d'utilisation, de mise en valeur, de protection qualitative et quantitative des ressources en eaux superficielles et souterraines, dans un périmètre correspondant à une unité hydrographique cohérente. Véritable outil de concertation, il a pour ambition de développer la solidarité à l'échelle d'un ou plusieurs bassins versants.

http://gesteau.eaufrance.fr/sage/croult-enghien-vieille-mer

Mise en accessibilité des arrêts de bus de la CAVAM

Dans le cadre de sa compétence transport, la CAVAM assure la mise en accessibilité progressive des arrêts de transport en commun sur son territoire...

L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite en milieu urbain constitue une exigence réglementaire depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
Dans ce cadre, la CAVAM poursuit les aménagements de mise en accessibilité des arrêts bus sur les 8 communes qui la composent. Ces travaux ont pour objectif de faciliter la circulation et l'accostage des bus par une meilleure configuration des points d'arrêt de bus, et de garantir l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
Ainsi, trois arrêts de bus seront mis aux normes au cours de l'été prochain :

- arrêts « Roosevelt », avenue Emile, à Montmorency : Ligne n° 12 (TVO VALMY) / Ligne n° 15M (TVO VALMY)
- arrêt « Roosevelt », avenue Nott à Montmorency : Ligne n° 15M (TVO VALMY).

L'Agglomération a sollicité au Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF), une subvention de 75 % des travaux estimés à 71 760 € TTC.

Rue Rey de Foresta à Montmorency.

CAVAM
L'agglomération

23 mai

HIPPODROME ENGHIEN/SOISY

de 9h à 18h
Entrée libre

Forum de l'Emploi et de la Création d'Entreprise

©www.groupe-rougevif.fr - AIRE - 51005 - mars 2013 - ThinkStock

Renseignements :
www.agglo-cavam.fr

îledeFrance

pôle emploi